

PARMAIN NOTRE VILLE #14

MAGAZINE D'INFORMATIONS

www.ville-parmain.fr - Suivez nous sur Facebook [villeparmain](https://www.facebook.com/villedeparmain)



MARS 2025



**CONVENTION DE MUTUALISATION DES FORCES
DE POLICE MUNICIPALE ENTRE LES COMMUNES
DE PARMAIN ET DE L'ISLE-ADAM**



Janvier 2025 : Vœux du maire

Édito du Maire

p.3

Autour du tapis vert

p.4

- Séance du 10 octobre 2024
- Séance du 12 décembre 2024
- Séance du 12 février 2025

- Remerciements – Installation nouveaux élus
- Hommage à Azedine Benaïssa
- 5^{ème} médecin au cabinet médical

p.5

Sécurité – Circulation

p.6

- Arrêt du bus 9507 au collège Les Coutures
- Contrôle d'engins de déplacement personnel motorisés
- Création d'un stop rue du maréchal Joffre
- Radar pédagogique : prendre conscience du risque
- La police municipale Parmain / L'Isle Adam, une nouvelle donne pour les Parminois ...

Aménagement - Urbanisme – Habitat

p.8

- Inauguration domaine de Pissarro
- Urbanisme
- Étude urbaine
- L'acharnement contre un projet d'intérêt général
- Un Parminois récompensé par la fondation du patrimoine
- Les devantures et enseignes commerciales
- Maison Bourgeoise
- Terrain du Barrage

Environnement

p.11

- Aménagement des berges de l'Oise le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise se mobilise pour Parmain
- Espace vert à l'angle des rues Wilson et de l'Abreuvoir : des jeux pour grands et petits
- Sobriété énergétique - éclairage public
- Végétalisation allée des peupliers : troisième campagne en vue
- Groupe scolaire Maurice Genevoix : une rentrée 2025 rafraichissante

Travaux en ville

p.13

Enfance - Scolaire

p.14

- Inscriptions scolaires
- Stagiaires de 3ème
- Quelques nouvelles des Accueils de Loisirs

Vie communale

p.16

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Bibliothèque

SOMMAIRE

#14

Ça bouge à Parmain

p.18

- Bourse aux jouets
- Noël des enfants
- Marché de Noël

Sport

p.19

- Cérémonie remise de récompenses aux sportifs

Culturel

p.20

- Salon Rencontres d'Artistes
- Retour sur un concert extraordinaire
- Soirée théâtre avec les Fous de la Rampe
- Nos futurs événements culturels

Du côté des associations :

p.22

- CPLC
- Comité Parminois du Temps Libre (CTPL)
- APEPJ
- La Leche League
- Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)
- Muay Thai Boxing Parmain
- AREJ
- Les Chœurs de la Vallée du Sausseron

Nouveaux commerces/artisans

p.25

- Sophrologue
- Entreprendre Pour Vous : Un plombier à votre écoute
- « La famille Vintage » - 10 rue Guichard

À propos de...

p.26

- Renouvellement des titres d'identité
- PNR : Trente ans d'existence
- TRI-OR
- Le SIAEP change de délégataire : Aqualia remplace SUEZ
- Réforme des redevances des agences de l'eau

Prochainement

p.29

État civil

p.30

Tribunes

p.31



Retrouvez-nous sur Facebook
Villedeparmain

MAGAZINE D'INFORMATIONS : MARS 2025

Directeur de la publication :

Loïc Taillanter

Rédacteur en chef :

Antoine Santero

Responsable de communication :

Sylviane Saumier

Toute correspondance à adresser :

Mairie de Parmain 95620

Commission

Information / Communication

Impression - Réalisation EFIC

Tél. : 03 44 59 31 81

www.agence-efic.fr



ÉDITO DU MAIRE

Chères Parminoises, chers Parminois

J'ai été sincèrement ravi de vous retrouver nombreux le 11 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux. Au-delà de son caractère quelque peu formel, c'est avant tout un moment de convivialité et de partage qui prend toute sa place dans une ville comme Parmain, classée deuxième ville du Val-d'Oise où il fait bon s'oxygéner selon Le Parisien du 27 décembre 2024.

Une nouvelle année s'ouvre à Parmain pleine de promesses, de projets et de nouvelles opportunités en dépit d'un contexte où se profilent au-dessus de nos têtes des nuages inquiétants (économiques, politiques ou tout simplement météorologiques). Pour autant, ni moi, ni mon équipe n'avons l'intention d'attendre benoîtement que le grain passe et nous engagerons, cette année encore, les actions que mérite notre chère ville.

Ainsi, en est-il de la sécurité à Parmain. Élément non négociable, la sécurité est un pilier de notre cadre de vie et un facteur de bien-être vital. Le 7 février 2025, nous avons franchi une étape supplémentaire en signant avec la ville de L'Isle-Adam une convention de fusion de nos polices municipales. Résultat de cet événement exceptionnel : 18 agents seront mobilisés à terme, avec des patrouilles élargies en semaine et même des nocturnes les week-ends d'été, parce que les nuisances n'ont pas de couvre-feu. Parmain et L'Isle-Adam : deux communes, une seule vision. Ensemble, nous sommes plus forts, plus sûrs, et clairement pas décidés à laisser la délinquance gâcher notre quotidien.

L'accès aux soins reste aussi une préoccupation constante. Numerus clausus ou pas, on ne peut accepter que 13% de Parminois n'aient toujours pas de médecin traitant. Je suis donc ravi d'annoncer l'arrivée d'un nouveau médecin à Parmain depuis février 2025. Et pour pouvoir en accueillir d'autres sur notre commune, nous réfléchissons dès aujourd'hui à l'extension du cabinet médical Les Pommiers. Je proposerai au Conseil municipal de prévoir une enveloppe budgétaire à cet effet.

Mais ce n'est pas tout, car Parmain doit aussi offrir à ses habitants un cœur d'avenir. Je proposerai également au Conseil municipal de prévoir un budget pour réaliser une étude urbaine sur notre centre-ville. Objectif : réaménagement le plus complet possible avec des commerces plus vivants, des logements plus accueillants, des parkings plus pratiques et des espaces libres où flâner – le tout pensé pour vous et avec vous.

Dans le cadre de notre démarche en faveur de la sobriété énergétique, la ville poursuit son effort en convertissant l'éclairage public en pavé LED. Après avoir équipé le quartier du Val d'Oise en 2023, c'est dans les prochains jours que le quartier de Jouy-le-Comte passera au LED au titre du budget 2024, avec l'équipement complet des rues Joffre, de Ronquerolles et des rues adjacentes. Le programme prévu pour le budget 2025 aura, quant à lui, vocation à convertir en LED les derniers points lumineux traditionnels. Début 2026, l'ensemble de la ville sera équipé en LED.

Avec un programme 2025 ambitieux certes, mais en dépit de la flambée des coûts énergétiques (gaz, électricité, carburant), des denrées de restauration scolaire, des taux d'intérêt s'élevant plus vite qu'un thermomètre en été, de l'explosion des contrats d'assurance et d'entretien de notre ville, je proposerai au Conseil municipal de voter une décision courageuse en faveur des Parminois : baisser de 1% les taux communaux de la taxe foncière (soit une baisse de près de 3% sur la part communale pour les foyers). Compte tenu de la conjoncture économique très difficile, il est crucial à mon sens de rendre un peu de pouvoir d'achat aux Parminois et de limiter la pression fiscale à laquelle l'État les soumet !

Le Débat d'Orientation Budgétaire s'est tenu le 12 février 2025. Mon, équipe et moi-même proposons un budget 2025 innovant mais responsable qui permettra notamment d'améliorer le cadre de vie, de moderniser nos infrastructures et de renforcer les services à la population. Espérons que l'opposition nous accompagne, pour une fois, dans cette démarche positive. Pour 2025, je renouvelle des vœux simples : que chacun trouve la santé et l'énergie, l'optimisme, la bienveillance et, bien sûr, trouve le courage pour surmonter les difficultés.

Avec mon fidèle dévouement,

Loïc Taillanter
Maire de PARMAIN



AUTOUR DU TAPIS VERT



Les points de l'ordre du jour des séances :

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2024

1. Demande de garantie d'emprunt par la S.A. d'HLM ÉRIGÈRE – opération de construction en VEFA de 32 LLS – programme Pissarro, sis rue du Val-d'Oise – emprunt Caisse des Dépôts et consignations.
2. Contrat Hortésie.
3. Décision modificative du budget – fongibilités des crédits.
4. Ouverture des crédits d'investissement 2025.
5. Passage au compte financier unique (C.F.U.) au 1er janvier 2025.
6. Adhésion au groupement de commandes du C.I.G. pour la reliure des actes administratifs.
7. Rapport relatif aux mutualisations de services et bilan annuel 2023 (C.C.V.O.3.F.).
8. Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) – CCVO3F.
9. Convention de mise en place et de gestion de feux tricolores dits « récompense » avec le Conseil Départemental du Val d'Oise.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

1. Convention de mutualisation de la police municipale
2. Régime indemnitaire police municipale
3. Instauration participation collectivité à la protection sociale complémentaire de ses agents dans le cadre d'une procédure de labellisation
4. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement pour le personnel communal
5. Modification du tableau des effectifs
6. Convention FLUX pour le bailleur ERIGERE
7. Convention FLUX pour le bailleur I3F
8. Convention FLUX pour le bailleur 1001 VIES HABITAT
9. Convention FLUX pour le bailleur ANTIN
10. Déclassement propriété dite « maison bourgeoise »
11. Rattrapage des reprises de subventions 2023 sur exercice 2024
12. Décision modificative n° 4
13. Groupement de commandes relatif aux Télécoms
14. Rapport d'activités 2023 du syndicat SIAPIA
15. Rapport d'activités 2023 du syndicat SIAEP
16. Rapport d'activités 2023 du syndicat SIPIAP
17. Rapport d'activités 2023 du syndicat TRI-OR
18. Subvention 40 000€ - Immobilière Trois F - programme 6 rue de Vaux

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2025

1. Installation de deux conseillers municipaux
2. Fixation du nombre d'adjoints et des indemnités des élus
3. Election du 7e adjoint
4. Modification des représentants au sein des commissions municipales « scolaire-enfance », « urbanisme-habitat », « communication », « sport-associations », « tourisme », « culture », , de la Commission communale des Impôts Directs, de la commission communale de sécurité, au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain L'Isle-Adam (SIPIA), au syndicat TRI-OR, au Syndicat Intercommunal pour le Transport d'Élèves (SITE), au Conseil d'administration du collège, au Conseil d'administration du CCAS
5. Rapport sur les orientations budgétaires 2025
6. Cession du véhicule DACIA DUSTER

La liste des délibérations et procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site de la commune :

<http://www.ville-parmain.fr>



Sylvie Labussière et François Kisling ont présenté leur démission après quatre ans et demi de mandat. Lors de la réunion du conseil municipal du 12 février 2025, M. le maire leur a adressé ses chaleureux et sincères remerciements pour leur investissement et leurs actions dans les délégations qui leur avaient été confiées.

Sylvie Labussière a œuvré dans le domaine de l'Enfance et de la Jeunesse, une fonction souvent délicate en tant qu'intermédiaire entre la mairie, les parents et les directrices d'écoles.

Quant à François Kisling, il a contribué à la communication, notamment en travaillant sur le site Internet, le cadre de vie, les rencontres de quartier et bien d'autres aspects essentiels de la commune.

M. le maire a salué leur loyauté, la fonction d'élu dans une commune n'étant pas toujours une tâche facile.



Patrick Tinagre,
conseiller municipal



Armelle Blaisot,
conseillère municipale

Lors de ce même conseil il a été procédé à l'installation de deux nouveaux élus : Patrick Tinagre et Armelle Blaisot. Merci à eux d'avoir accepté de s'engager pour cette dernière année au sein du conseil municipal avant les prochaines élections.



Louise Feinshon, adjointe
et **M. le maire**

Au cours de cette séance, Louise Feinshon, déjà conseillère municipale, a été élue adjointe au maire. Elle est chargée des affaires scolaires, de la petite enfance et de la restauration scolaire.

HOMMAGE À AZEDINE BENAÏSSA



M. le maire a tenu à honorer la mémoire d'Azedine Benaïssa, décédé le 5 janvier 2025.

Homme exceptionnel dont la gentillesse, l'humanité et l'honnêteté ont marqué tous ceux qui ont croisé son chemin, Azedine était une très belle personne, profondément généreux, toujours prêt à aider ceux qui en avaient besoin. Sa joie de vivre, son humour et sa rigueur inspiraient autant dans la sphère privée que professionnelle.

Investi dans la vie de notre collectivité, il s'était présenté sur la liste candidate « Parmain demain avec vous » menée par M. le maire lors des élections de 2020, a participé activement à la campagne électorale et au succès de cette liste.

Azedine nous a quittés, mais le souvenir de l'homme qu'il était restera à jamais vivant dans nos cœurs. De même que les valeurs qu'il a transmises et l'amour qu'il a partagé.

LE CABINET MÉDICAL 5^{ÈME} MÉDECIN

La municipalité est heureuse de vous annoncer l'installation d'un nouveau médecin généraliste au sein du cabinet médical rue Poincaré à Parmain :

Docteur Luana Le Burel

Les prises de rendez-vous se font via le secrétariat ou Doctolib.

Groupe médical Les Pommiers
7 bis rue Raymond Poincaré
01 34 73 11 95





ARRÊT DU BUS 9507 AU COLLÈGE LES COUTURES

À la demande des autorités du collège Les Coutures, qui alertaient de la présence en grand nombre de collégiens à l'arrêt du 9507 en direction de Pontoise, un aménagement va être réalisé, dans un premier temps avec la pose de 2 bancs, permettant aux collégiens de s'y asseoir à la sortie des cours, au lieu d'être assis sur le sol au bord de la chaussée.

À noter que la pose de barrières le long de l'arrêt ne peut être envisagée selon la direction des routes du 95, car les montées et descentes du bus pour les usagers seraient fortement contraintes, notamment pour les PMR.

Dans un second temps, la direction du collège a sollicité le Conseil Départemental et IDF Mobilités en vue de créer une aire de stationnement du bus 9507, empiétant sur un terrain agricole à une dizaine de mètres de l'arrêt actuel, la rue du Général de Gaulle étant une route départementale. La municipalité apporte son soutien total à cette initiative.

RADAR PÉDAGOGIQUE : PRENDRE CONSCIENCE DU RISQUE

La perception des risques détermine la représentation qu'on se fait d'un danger et guide ainsi les comportements en sécurité, les décisions que l'on prend.

Or, quand le risque paraît trop important, l'inconscient a tendance à le minimiser pour le rendre acceptable.

Les abords des écoles constituent une zone de circulation routière au niveau accidentogène accru en raison de la densité des piétons qui peuvent s'y concentrer à certaines heures.

Alors, il faut enraciner et cultiver la représentation de ces risques importants.

C'est le but de ce radar pédagogique qui objective la vitesse réelle du conducteur. Devant l'école Louise de Bettignies, rue du maréchal Foch, il vient de remplacer l'ancien devenu défectueux.



CONTRÔLE D'ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS



Mardi 4 février, à 15h30, les polices municipales de Parmain - L'Isle-Adam ont réalisé un contrôle à l'heure de sortie du collège auprès des élèves utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) et notamment de trottinettes électriques.

Objectif : relever le non-respect de l'âge minimum de 14 ans, le non-respect des stops au croisement avec le réseau routier, l'absence d'assurance, les engins débridés au-delà de 25 km/h, les engins non conformes aux règles de visibilité, l'absence de pièce d'identité utile aux secours pour prévenir les parents mais aussi pour vérifier l'âge de l'utilisateur...

Toutes ces anomalies ont fait l'objet de rappels pédagogiques auprès des jeunes et une demi-douzaine de parents ont été appelés pour être informés des constats les plus importants réalisés auprès de leur enfant.

Parents, n'oubliez pas de prendre connaissance et faire prendre connaissance à vos enfants des règles d'utilisation des EPDM.

CRÉATION D'UN STOP RUE DU MARÉCHAL JOFFRE

À la demande de riverains, la pose d'un panneau stop a été réalisée sur la rue Joffre, débouchant à l'intersection de la rue de Boulonville. Il facilitera la sortie de véhicules rue de Boulonville et permettra surtout de réduire la vitesse des véhicules circulant sur la rue Joffre à certaines heures, des riverains ayant signalé la dangerosité au moment de sortir leurs véhicules hors de leur propriété.





LA POLICE MUNICIPALE PARMAIN / L'ISLE ADAM, UNE NOUVELLE DONNE POUR LES PARMINOIS ...

À la suite de la convention, dite « de mutualisation des forces de police municipale de Parmain et L'Isle-Adam », signée officiellement par Sébastien Poniatowski et Loïc Taillanter le 7 Février 2025, la nouvelle police municipale, ainsi fusionnée, est entrée en fonction le 1er mars 2025.

Cette force de police opère désormais 365 jours par an (incluant ainsi les week-ends et jours fériés). Son effectif est de 15 agents depuis le 1er mars et en fonction du recrutement en cours, il sera porté à 18 agents dans les prochains mois.

Des patrouilles, dites « dynamiques » (et non statiques, c'est-à-dire se déplaçant de manière régulière), composées à minima de deux agents, sillonnent les différents quartiers de la commune, ainsi que les chemins ruraux. Les agents sont dotés de 3 véhicules, sérigraphiés au nom des 2 communes, de vélos à assistance électrique et de motos BMW, permettant un accès facilité aux divers reliefs de la commune.

Les agents de police agissent du lundi au vendredi, de 8h à 20h (sans interruption de service le midi / pause déjeuner à tour de rôle), les samedi et dimanche, de 9h30 à 19h, comme les jours fériés.

À partir du 30 mai 2025 et jusqu'à début septembre, des patrouilles nocturnes seront effectuées les vendredi et samedi, de 20h à 2h du matin, tant à Parmain qu'à L'Isle-Adam.

Le Centre de Supervision Urbain, permettant de visionner les 37 caméras de vidéoprotection reste à Parmain. Les Parminois pourront continuer à déposer les formulaires des OTV (Opération Tranquillité Vacances) place Georges Clemenceau.

La priorité de la nouvelle police municipale est de privilégier le "terrain" à savoir multiplier les patrouilles dans notre commune, selon le vœu commun des deux maires.

En outre, la police municipale sera, comme de coutume, présente pour les manifestations et événements organisés par la commune.

Cette collaboration entre nos deux communes est une opportunité unique qui nous permettra de partager nos ressources, d'améliorer notre réactivité en assurant une présence policière plus visible et sur une amplitude horaire beaucoup plus grande. Que du bonus !

Alain Prissette

Adjoint au maire en charge de la sécurité et de la circulation

POUR CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

Tél : **01 34 08 19 08 - 06 63 85 28 13**

Courriel : **police@ville-isle-adam.fr**

Adresse : **1 bis avenue de Paris,
Maison Clos Dambry
95290 L'Isle-Adam**

Horaires :

Du lundi au vendredi : 8h à 20h.

Les samedi et dimanche : 9h30 à 19h.

Les jours fériés : 9h30 à 17h30.

INAUGURATION

DOMAINE DE PISSARRO

Vendredi 24 janvier 2025 a eu lieu l'inauguration du domaine de Pissarro.

Ce projet témoigne de notre détermination à faire émerger des programmes à taille humaine. À notre arrivée en juillet 2020, nous nous sommes engagés à travailler sur ce projet pour trouver un compromis qui répond à une vision partagée. Le projet initial comptait 60 logements dont 32 sociaux avant d'être modifié dans son implantation générale et réduit à 44 logements, et cela grâce aux nombreuses réunions de travail et de concertation avec les riverains et le promoteur.

Sept ans plus tard nous célébrons la livraison de ces 44 nouveaux logements, dont 32 logements sociaux et 12 maisons individuelles. Un projet ambitieux qui répond à un besoin essentiel de notre époque : celui de construire des lieux de résidence accessibles, modernes et de qualité.

Ce programme répond à la demande croissante de logements dans notre commune et respecte les obligations imposées par la loi SRU, qui vise à garantir un accès équitable au logement pour tous. Nous sommes déterminés à faire de notre ville un lieu où chacun peut trouver un foyer digne et abordable.

Parmain, c'est plus de 900 demandeurs de logements, dont plus de 130 Parminoïsiens.

Les 32 logements sociaux répondent à une forte demande en matière de logement abordable. Ils permettront à nos familles de vivre dans un environnement agréable, tout en bénéficiant de tous les équipements et services nécessaires à leur bien-être.



Alexandre Befre, directeur du développement opérationnel Ile de France chez European Homes a présenté la qualité de son programme :

« Ce projet ne se limite pas à la simple construction de bâtiments. Nous avons porté une attention particulière à la qualité des matériaux, à la performance énergétique et à la durabilité de l'ensemble. En tant que promoteur, nous avons choisi de faire de ce projet un exemple de construction éco-responsable, dans le respect de notre environnement.

Ces logements sont pensés pour offrir une consommation d'énergie maîtrisée, en cohérence avec les enjeux climatiques actuels. Nous avons fait en sorte que ces logements ne soient pas seulement des espaces de vie, mais des lieux où il fait bon vivre, où chaque résident pourra se sentir chez lui ».



M. Le Saché, président d'Erigere, **Mme Calves**, adjointe, **M. le maire**, **M. Jobbé Duval**, directeur général d'Erigere

URBANISME

Prochainement, rue du maréchal Foch, les travaux du bâtiment situé au n° 132 vont débuter afin d'accueillir à terme 9 logements et une micro-crèche de 12 berceaux.



AVANT



APRÈS

La réhabilitation de ce bâtiment vétuste anciennement occupé par un foyer pour jeunes travailleurs et composé de deux logements est portée par le bailleur Erigere.

Le foncier présente des caractéristiques architecturales intéressantes mais nécessite une mise à jour significative pour répondre aux normes contemporaines de confort et de sécurité.

En intégrant une micro-crèche dans la réhabilitation, le projet répond également à un besoin croissant de structures d'accueil pour les jeunes enfants. Cela permettra de soutenir les familles dans leur vie professionnelle tout en favorisant la socialisation des enfants dès leur plus jeune âge.

ÉTUDE URBAINE

L'étude urbaine a débuté sur notre centre-ville. Ce projet a pour but de mieux comprendre les besoins et les aspirations de notre communauté, tout en identifiant les opportunités d'amélioration pour notre espace urbain.

Le centre-ville devrait être un lieu de rencontre, de culture et d'activité économique. Cependant, nous savons qu'il est essentiel de l'adapter aux défis contemporains, qu'il s'agisse de la mobilité, de l'accessibilité, ou encore

de la durabilité. C'est pourquoi nous avons décidé de mener cette étude, en collaboration avec des urbanistes, des architectes mais également avec les Parminoïsiens.

L'ACHARNEMENT CONTRE UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE DU CENTRE-VILLE DE PARMAIN

Tout le monde le sait : la municipalité souhaite revitaliser le centre-ville de Parmain en le dotant notamment de commerces comme prévu par le Plan Local d'Urbanisme. C'est dans cette intention qu'en 2021, la ville a mis en vente un petit bâtiment au 3 rue Poincaré en face de la gare pour 466 K€ acheté 465 K€ en 2018.

Or, cette revitalisation est prise au piège d'une série de recours juridiques qui retardent son aboutissement. Le Plan Local d'Urbanisme de la municipalité prévoit notamment la mise en place de commerces, dont une boulangerie-pâtisserie au cœur du centre-ville en lieu et place d'un cabinet de kinésithérapie transféré au cabinet médical Les Pommiers depuis 2020, répondant ainsi pleinement à une demande forte de la population. Pourtant ce projet tant attendu subit recours sur recours notamment de l'association « Respectez Parmain » retardant d'autant le démarrage des travaux et créant un risque finalement pour sa réalisation.

L'opposition systématique de l'association « Respectez Parmain » :

Malgré l'importance du projet pour les habitants, l'association « Respectez Parmain » n'a cessé de contester les décisions prises par la municipalité. En mars 2023, l'association a attaqué le permis de construire pour le faire annuler. En décembre 2024, le tribunal administratif a exigé une modification mineure mais il n'a pas annulé le permis. Malheureusement l'association ne s'arrête pas là : en février 2025, elle attaque le jugement précité devant la cour administrative d'appel de Versailles.

Un projet au service de l'intérêt général :

Le projet de revitalisation du centre-ville a pour but de dynamiser Parmain, notamment par l'installation de commerces. Après un fleuriste, un hôtel, un restaurant, l'arrivée d'une boulangerie-pâtisserie près de la gare SNCF répond à un besoin concret des Parminois contraints de quitter la ville pour acheter leur pain lorsque la boulangerie des Arcades est fermée. Ce projet vise également à créer deux appartements au-dessus du commerce, renforçant ainsi l'attractivité du centre-ville tout en respectant les normes d'urbanisme.

Quel est le véritable objectif de ces recours ?

Si l'association se présente comme la défenseuse du cadre de vie, il est difficile de ne pas se demander si son but principal ne serait pas d'empêcher toute amélioration de notre cadre de vie, indépendamment de l'intérêt général poursuivi. À travers ces recours, l'association semble plus préoccupée par la contestation systématique et politique que par le réel bien-être des Parminois, qui eux, attendent des projets concrets améliorant leur quotidien.

Une situation qui pénalise les Parminois :

Pour les habitants de Parmain, cette opposition semble non seulement inutile, mais contre-productive. Les Parminois, quant à eux, attendent toujours une boulangerie-pâtisserie pour simplifier et améliorer leur vie quotidienne et ils apprécieront à quel point une association qui prétend défendre le cadre de vie utilise tous les stratagèmes possibles pour bloquer et s'opposer aux projets municipaux tournés vers la qualité de vie des Parminois.

UN PARMINOIS RÉCOMPENSÉ PAR LA FONDATION DU PATRIMOINE



Samedi 8 février, dans le magnifique cadre de l'abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen-L'Aumône, s'est tenue une réception en l'honneur de propriétaires de maisons remarquables ou historiques du Val-d'Oise, pour une cérémonie de remises de plaques, en présence de M. Philippe Court, préfet du Val d'Oise, de Mme Marie-Christine Cavecchi, présidente du Conseil Départemental, de M. Philippe Legrand, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, de Morgan Touboul, conseiller départemental chargé du Patrimoine remarquable, de M. Jean-Baptiste Bellon, Architecte des Bâtiments de France, des artisans responsables des chantiers et d'un nombreux public.

Les plaques remises symbolisent une reconnaissance des travaux réalisés dans le respect de l'histoire et des normes de restauration. Ces initiatives visent à préserver et mettre en valeur le patrimoine, tout en participant à l'embellissement des communes. Chaque propriétaire labellisé sur le territoire du Val-d'Oise ayant achevé ses travaux conformément aux prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France, s'est vu remettre une plaque de la Fondation du Patrimoine.

Pour la ville de Parmain, c'est **M. Patrick Aguirregaviria** qui a été récompensé pour la réfection de la toiture de sa demeure située rue Lyautey, datant de 1904, classée au patrimoine de la ville de Parmain. (<https://www.fondation-patrimoine.org>)

Pour le maire, Martine Desry

LES DEVANTURES ET ENSEIGNES COMMERCIALES

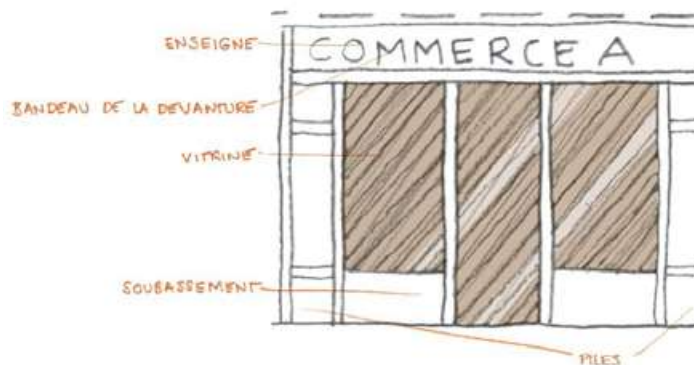
La devanture est un facteur d'attractivité d'un commerce.

Les commerces participent à l'identité visuelle de la ville et contribuent à la mise en valeur du patrimoine bâti. Les devantures commerciales doivent ainsi être à la fois visuellement attractives et s'inscrire de manière équilibrée dans le patrimoine existant, la mise en valeur des devantures et une implantation harmonieuse des façades.

Tout projet de devanture et d'enseigne doit faire l'objet d'une autorisation municipale. La déclaration préalable de travaux (Formulaire Cerfa n°13404*03) doit être déposée au service urbanisme de la mairie. Les maîtres d'œuvre, qu'ils soient architectes, designers ou décorateurs, ont pour vocation d'élaborer tout projet de composition de devanture commerciale et d'enseigne. Leur intervention permet de déposer des projets garants de qualité architecturale et de suivre la bonne réalisation du projet.

Service urbanisme :

Tél : 01 34 08 95 90 - Courriel : urbanisme@ville-parmain.fr



LA FAÇADE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

D'une manière générale, pour s'intégrer au paysage de la rue, l'implantation d'une boutique doit respecter :

- les lignes verticales du rythme parcellaire ;
- les lignes horizontales des rez-de-chaussée.

Des hauteurs de devantures trop diversifiées dans une même rue perturbent l'homogénéité de l'alignement urbain.

MAISON BOURGEOISE

« La Maison Bourgeoise » située au centre du cabinet médical a trouvé en 2024 un acquéreur. L'association APED l'Espoir créée en 1963 possède déjà 9 établissements dont le SAJH L'horizon installé sur notre territoire. En vendant cette bâtisse, nous avons l'opportunité de contribuer directement à la création et au développement d'un établissement dédié à l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du neurodéveloppement. Celui-ci sera un lieu de vie, d'apprentissage et d'épanouissement, où chaque individu pourra recevoir l'aide et les ressources qui lui sont nécessaires.

Nous savons que les défis auxquels font face les personnes atteintes de troubles du neurodéveloppement sont nombreux, et il nous paraît essentiel de permettre l'installation de ce nouveau lieu. Cette vente n'est pas une simple transaction, c'est un acte de solidarité et d'engagement. Chaque offre, chaque geste compte et contribuera à transformer des vies.



TERRAIN DU BARRAGE

Propriété de la ville depuis le 18 avril 2024

L'appel à projet annoncé dans le précédent bulletin n'ayant pas abouti, le terrain sera aménagé en espace public, afin d'accueillir l'ensemble des Parminois. Cet espace, qui sera à votre service représentera bien plus qu'un simple aménagement. Il incarnera notre vision d'un lieu de rencontre, de partage et de convivialité.

L'objectif principal de ce projet est de créer un environnement où chacun se sentira le bienvenu. Nous souhaitons aménager une zone de loisirs, des espaces verts, ainsi que des zones de détente pour les familles, où chacun

pourra profiter de la nature tout en étant au bord de l'eau.

Nous avons également à cœur de rendre cet espace accessible à tous, ce qui signifie que les accès soient adaptés aux personnes à mobilité réduite et que les installations soient conçues pour accueillir le plus grand nombre.

Cet aménagement est une belle opportunité de transformer ce terrain en un lieu de vie dynamique et inclusif, un véritable cœur battant de ce quartier, où chacun pourra se retrouver, échanger et s'épanouir.

*Nadine Calves,
Adjointe chargée de l'urbanisme*

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE L'OISE : LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OISE SE MOBILISE POUR PARMAIN

Chemin de halage

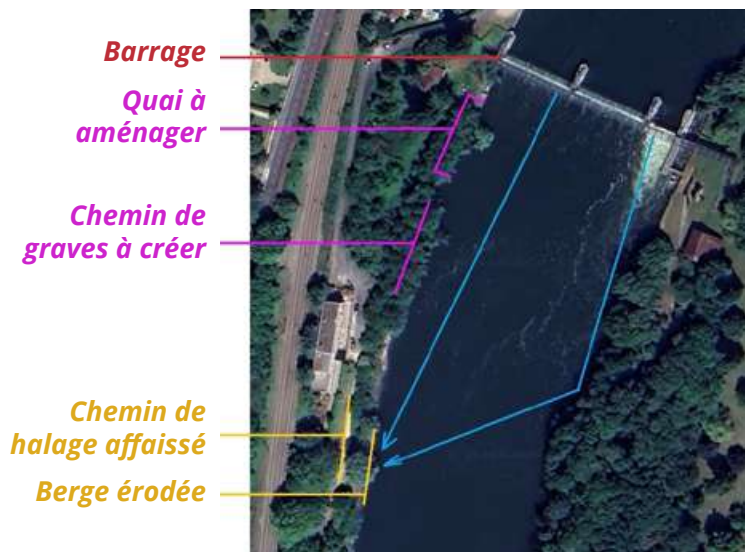


Dans le cadre de son Rapport d'Orientation Budgétaire, le comité syndical du SMBO a pris acte le 11 février dernier des dépenses prévisionnelles d'investissement. Parmi celles-ci, il est prévu une enveloppe de 300 K€ afin de remédier à l'affaissement du chemin de halage (secteur 2a) près des salles du bord de l'Oise. En effet, le flux du courant généré par le barrage situé en amont érode la berge, provoque l'instabilité permanente de la rive à cet endroit et, en conséquence, génère l'affaissement du chemin de halage. L'intervention du SMBO devra être d'autant plus pérenne, qu'une conduite de gaz est enterrée à cet endroit ; l'affaissement du terrain peut exercer des contraintes sur la structure de la conduite qui pourrait de ce fait se détériorer. Notons qu'en fonction des niveaux de crue de l'Oise, cet endroit se trouve parfois immergé. Les travaux devraient débuter dans les prochains mois.



Quai de la maison du barrage

Concomitamment aux travaux engagés par le SMBO évoqués ci-contre, le quai situé près de la maison du barrage fera l'objet d'un aménagement assez semblable dans l'esprit de celui situé au début du Sentier des Poètes en face de l'Île du Prieuré. Bancs et tables de pierre viendront agrémenter ce nouveau point de vue sur l'Oise sécurisé par un garde-corps identique à celui du « belvédère » Quai des Saules.



Sentier des Poètes

Cette réalisation portée par Evelyne Duret, conseillère municipale de la majorité, a été largement plébiscitée par les Parminois. Au point que nombreux sont ceux qui souhaitent désormais sa prolongation le long du Quai des Saules. Là encore, il sera fait appel au SMBO afin de poursuivre le chemin drainant en graves aussi loin que le rétrécissement de l'emprise disponible le permettra techniquement.



Parlons finances : si le SMBO prend à sa charge l'intégralité des 300 K€ nécessaires pour parer à l'érosion de la berge et à l'affaissement du chemin de halage, en revanche, c'est notre collectivité qui devra budgéter le prolongement du Sentier des Poètes Quai des Saules, d'une part, et l'aménagement du quai de la maison du barrage, d'autre part.

Toutefois, comme pour la première partie du Sentier des Poètes, notre municipalité aura recours au soutien financier du SMBO pour la réalisation des cheminements drainants en graves et au subventionnement de la CCVO3F, notre communauté de communes, qui a créé un fonds vert ayant pour vocation de participer aux projets d'aménagement des bords de l'Oise.

ESPACE VERT À L'ANGLE DES RUES WILSON ET DE L'ABREUVOIR : DES JEUX POUR GRANDS ET PETITS

Des jeux pour enfants avaient été installés près de la voie verte rue Blanchet. Leur installation étant non-conforme, ils ont été démontés au début de la mandature actuelle. De nouveaux jeux respectant les règles de sécurité seront installés sur l'espace vert à l'angle des rues Wilson et de l'Abreuvoir dans un mini parc réservé aux petits. Des agrès pour les grands seront installés tout à côté. Ils permettront aux parents et enfants de se défouler physiquement sans se perdre de vue.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

LED, bientôt une conversion totale de l'éclairage public

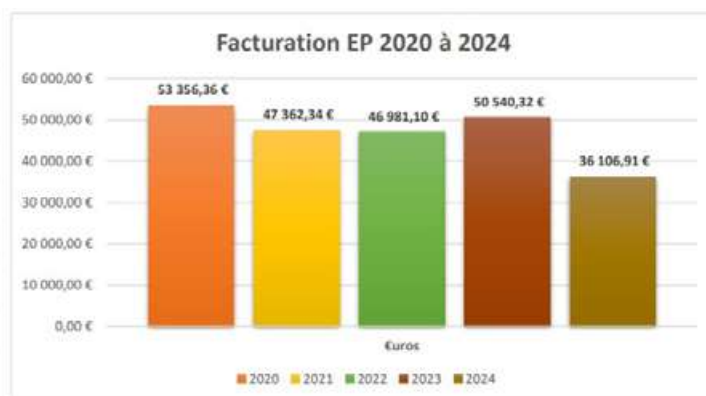
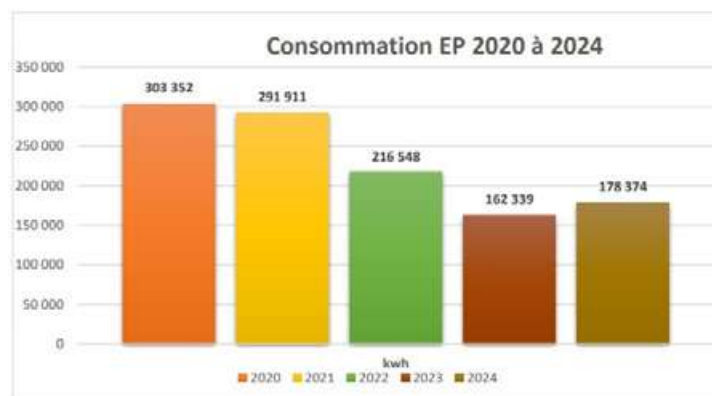
La ville poursuit son effort en convertissant l'éclairage public en pavé LED. Après avoir équipé le quartier du Val-d'Oise en 2023 et bénéficié à cet effet de subventions de l'État, c'est le quartier de Jouy-le-Comte qui passera au LED, avec l'équipement complet des rues Joffre, de Ronquerolles et des rues adjacentes qui n'en bénéficient pas encore. L'État ne nous a malheureusement pas accordé de subvention au titre de l'année 2024. La commune doit donc couvrir financièrement la totalité de cette phase. Mais qu'à cela ne tienne, la conversion totale de l'éclairage public reste une priorité, tant pour l'efficacité énergétique que pour les finances de la commune. Le quartier de Jouy-le-comte sera donc entièrement équipé cette année.

En outre, le budget voté pour 2025 prévoit de remplacer la centaine de points lumineux traditionnels restants encore sur le territoire de la commune par des pavés LED. Pour cette phase, des subventions seront de nouveau sollicitées même si peu d'espoir est permis compte tenu des mesures de rigueur budgétaire annoncées par l'État et autres collectivités territoriales

L'ensemble de l'éclairage public de Parmain devrait donc être converti au LED début 2026. Ce qui contribuera à maîtriser encore plus nos coûts.



Extinction de l'éclairage public au cœur de nuit



Initiée quatre mois après le début du conflit ukrainien qui a provoqué l'explosion du prix de l'énergie, l'extinction au cœur de nuit (de 00h50 à 04h15) depuis le 1er juillet 2022 a permis bien évidemment de diminuer notre consommation et, conséquemment de contenir nos dépenses liées à l'éclairage public. Dans le cas contraire, en poursuivant sur la base de la consommation de 2020, et compte tenu de l'alourdissement du prix du kilowatt/heure, la ville aurait dû acquitter :

- en 2022 un montant de 65 K€ au lieu de 47K€ soit 18K€ de plus,
- en 2023 un montant de 94,5 K€ au lieu de 50,5 K€ soit 44 K€ de plus,
- en 2024 un montant de 61,4 K€ au lieu de 36 K€ soit 25,4 K€ de plus.

Chaque économie annuelle générée sur le budget de fonctionnement d'une année N, a contribué à un solde positif basculé sur le budget d'investissement de l'année N+1, investissement portant notamment sur la conversion LED de l'éclairage public.

VÉGÉTALISATION ALLÉE DES PEUPLIERS : TROISIÈME CAMPAGNE EN VUE

Une première campagne de plantation d'arbres allée des Peupliers a été réalisée début 2024. La deuxième campagne de plantation le long de la voie verte qui s'étend de la salle Jean Sarment jusqu'à la rue Paul Ferry est intervenue courant janvier 2025. Dans les mois à venir, le programme de végétalisation de cet immense espace vert se poursuivra avec une troisième tranche. Cette fois-ci, il s'agira de plantation d'arbustes à fleurs, cette partie étant déjà arborée.



GROUPE SCOLAIRE MAURICE GENEVOIX : UNE RENTRÉE 2025 RAFRAICHISSANTE

Les cours de ce groupe scolaire sont goudronnées et imperméabilisées contribuant ainsi à la formation d'îlots de chaleur, c'est-à-dire un effet de dôme thermique faisant grimper les températures. La municipalité lancera cette année un programme d'adaptation des surfaces pour répondre aux enjeux bioclimatiques et en améliorer le confort même lors d'épisodes de chaleur : des arbres supplémentaires seront plantés sur les surfaces engazonnées, tant côté maternelle qu'élémentaire. En outre, une partie des revêtements goudronnés sera retirée pour laisser place à de nouvelles zones drainantes engazonnées qui seront également plantées d'arbres, afin de créer de véritables espaces ombragés pour nos élèves.

*Antoine Santero,
Adjoint chargé de l'environnement*

TRAVAUX EN VILLE

TRAVAUX



⁽¹⁾ Allée des peupliers



⁽²⁾ Rue du maréchal Joffre



⁽³⁾ Vieux Chemin du Potager

Attention : les travaux de voirie s'effectuant en extérieur, leur réalisation ne peut intervenir que lorsque les conditions météorologiques sont favorables. De ce fait, ils peuvent être décalés dans le temps.

Courant février :

- Reprise affaissement trottoir au niveau des n° 56 et 58 rue du maréchal Joffre.
- Reprise des bordures du parking allée des Peupliers⁽¹⁾.
- Modification de la grille des eaux pluviales au n°73 avenue de Paris.
- Mise aux normes du ralentisseur au n°105 rue du maréchal Joffre⁽²⁾.
- Mise aux normes du ralentisseur au n°68 Vieux Chemin du Potager⁽³⁾.

Courant mars :

- Réfection en enrobé projeté sur deux parties du Chemin du Halage derrière la gare, jusqu'à la berge qui s'affaisse d'une part, en amont du barrage jusqu'à la rue du port de Jouy, d'autre part.

Courant avril :

- Reprise de bordures et du trottoir côté impair de la rue de la Paix du n° 20 au n°45.
- Changement des caniveaux.
- Changement des tampons d'eau pluviale.
- Tapis général de la chaussée.

Courant juillet :

- Reprise de bordures et du trottoir côté impair de la rue de la Paix du n° 1 au n°20.
- Changement des caniveaux.
- Changement des tampons d'eau pluviale.
- Tapis général de la chaussée.

*Valérie Michel
Adjointe chargée des travaux urbains - Voirie*

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour l'année 2025/2026 ont débuté le 3 mars et se poursuivront jusqu'au 30 avril 2025.

Pour la rentrée en petite section de maternelle (enfants nés en 2022), il est obligatoire de créer un compte famille sur le site de la ville de Parmain www.ville-parmain.fr (sauf si celui-ci est déjà créé).

Pour le passage en CP, seuls les enfants actuellement scolarisés en grande section à l'école maternelle Maurice Genevoix doivent être inscrits.

Mode d'emploi pour créer votre compte :

1. Créer votre espace sur le lien suivant <https://parmain.leportailfamille.fr>
2. Créer une fiche pour chacun des parents du foyer (en cas de garde alternée, chacun des parents devra créer son propre compte) et une fiche pour chacun des enfants.

3. Joindre les documents obligatoires demandés :

- Carte d'identité, passeport ou titre de séjour des parents.
- Livret de famille (toutes les pages).
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois lié au logement (facture énergie, eau ou téléphone fixe).
- Attestation du quotient familial de la CAF
- Copie des vaccins de l'enfant.
- Jugement en cas de garde alternée ou la convention parentale.
- Attestation d'assurance scolaire.

4. Si vous avez déjà un compte famille, créer une nouvelle fiche uniquement pour l'enfant concerné par l'inscription scolaire et actualiser les documents (voir liste ci-dessus).

En cas de difficulté pour créer votre compte ou pour le modifier, vous avez la possibilité de consulter et/ou télécharger (via l'onglet téléchargement en haut de la page d'accueil de votre



compte), un guide du portail famille.

Une fois le compte famille créé ou complété, envoyer un courriel à l'adresse : scolaire@ville-parmain.fr pour que les services de la mairie procèdent à la validation de votre demande.

La seule création du compte famille et de la fiche ne vaut pas inscription à l'école.

Aucune inscription scolaire ne pourra être faite si le compte famille est incomplet.

Le service scolaire de la mairie reste à votre disposition au 01 34 08 95 85 ou par mail : scolaire@ville-parmain.fr pour tout renseignement complémentaire.

STAGIAIRES DE 3^{ÈME}



Eugène, Sherylle et Maxime (ci-dessus) sont trois jeunes Parminois, scolarisés au collège Les Coutures.

Ils ont effectué un stage d'observation en milieu professionnel du 10 au 14 février au sein de la mairie.

Futurs citoyens, nous leur avons demandé, en toute liberté, de nous dire comment ils percevaient la ville où ils habitent et ce qu'ils en attendaient.

Sherylle : *Parmain nous offre un cadre de vie très agréable et calme. Notre commune est un très bon équilibre entre banlieue et campagne car elle est constituée de plusieurs espaces verts et de domiciles correctement répartis dans la ville. La ville propose plusieurs activités pour toutes les générations. Les habitants de Parmain peuvent donc en profiter à tous âges. Pour conclure, notre commune fait en sorte que chaque personne puisse se sentir bien. Pour améliorer : planter plus d'arbres dans la ville afin d'avoir une ville totalement verte et, pendant l'été, ajouter plus d'activités en plein air et des sorties en groupe, des visites.*

Maxime : *Voici mon avis sur notre belle ville qu'est Parmain. En tant qu'habitant de notre commune, j'aimerais que certaines routes soient remises en état. Par exemple le Quai des Saules qui présente de nombreux trous. Les points positifs : je trouve que la ville ne manque pas de fleurs et d'arbres. Je trouve également que nous avons une ville très verte et moins bétonnée comparée à d'autres communes. Pour continuer sur ma lancée, je tenais à dire que la ville était particulièrement propre et j'en suis très fier donc bravo pour tous vos efforts. Pour finir, passons aux choses que je voudrais éventuellement voir un jour naître dans cette ville. Pour ce point-là, je n'aurais qu'une seule requête, qu'il y ait un jour dans l'année, un événement ou un festival réunissant plusieurs cultures différentes (Japon, Allemagne, Angleterre, ...)*

Eugène : *Tout d'abord, pour moi, Parmain est une ville calme, une ville dans laquelle il fait bon vivre. La ville est jolie et le fait qu'elle borde l'Oise lui donne encore plus de charme. D'ailleurs, c'est une ville parfaitement adaptée aux piétons et aux cyclistes avec les pistes cyclables et les bords de l'Oise. En revanche, je pense que la ville manque de commerces tels que des boulangeries et des magasins et cela nous oblige parfois à nous rendre dans d'autres villes alentour pour y avoir accès. Je pense donc que l'avenir pourrait peut-être être amélioré avec la construction de locaux qui attireraient les commerces.*



QUELQUES NOUVELLES DES ACCUEILS DE LOISIRS

Beaucoup de choses se sont passées aux Accueils de Loisirs ces derniers mois.

Le 11 décembre, une vingtaine d'enfants de l'Accueil de Loisirs Maurice Genevoix ont pu se rendre en train à la grande galerie de l'évolution sur Paris. Les enfants ont pu s'émerveiller devant les espèces animales du monde entier et vivre une aventure en transilien et en métro.



Un projet autour des échecs a été lancé sur l'ensemble des écoles lors de la pause méridienne. Deux fois par semaine les enfants peuvent découvrir, jouer et s'entraîner aux échecs. Aux beaux jours des rencontres inter-écoles seront organisées afin de permettre aux enfants de partager et de se mesurer les uns aux autres.

Pendant les vacances d'avril un stage sera organisé avec le club d'échecs de L'Isle-Adam dans le but de permettre aux enfants d'avoir des conseils de professeurs aguerris.



Pendant les vacances de février les enfants ont pu découvrir une multitude d'activités placées sous le thème du sport de la culture et du jeu.



Ce temps est aussi le moment de confectionner M. Carnaval. Les enfants ont pu aller à la bibliothèque, la piscine, la ludothèque mais également au théâtre La Boussole à Paris.

*Maximilien Waser.
Service enfance-jeunesse.*



PARENTS, ATTENTION :

Vous devez savoir que les activités proposées par les Accueils de Loisirs ne sont pas imposées et que chaque enfant exerce son choix sans contrainte parmi plusieurs projets pédagogiques.

Le programme des activités pédagogiques est affiché aux Accueils de Loisirs et peut être consulté par vous.

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Lachesnaye partage et promeut le plaisir de lire **depuis 1966** !

D'abord associative en 1966, la Bibliothèque Lachesnaye est devenue municipale en 1995. C'est un service public où chacun peut entrer librement et consulter les ouvrages sur place, nul besoin d'être abonné pour cela !

La Bibliothèque Lachesnaye, c'est un fonds de 24 000 ouvrages, romans et documentaires mais aussi plus de 32 périodiques pour adultes et pour enfants.

Au-delà de nos collections, la Bibliothèque est aussi (et surtout) un lieu de rencontres et d'échanges.

Retours en photos sur nos animations :

- Décembre : Contes de Noël avec le conteur Raphaël Rémiatte (04/12), Lectures signées (07/12 et 21/12), atelier créatif (11/12), soirée lecture (20/12), chasse au trésor (03/01) et ateliers photos (les samedis de décembre).



- Janvier 2025 : Rencontre et signature avec l'auteur Patrick Pelletier et participation aux Nuits de la Lecture 2025.



Les animations en 2025

Bébés Lecteurs à 11h – De 0 à 4 ans

Un rendez-vous chaque mois entre les tout-petits et la lecture (sur inscription).

- Samedi 5 avril
- Samedi 17 mai
- Samedi 14 juin

Le Café Littéraire à 10h – pour les adultes/Adolescents

Trois à quatre fois dans l'année, les bibliothécaires vous attendent dans une ambiance conviviale pour échanger autour de vos dernières lectures.

- Samedi 24 mai

L'atelier d'écriture à 10h – pour les adultes

Un samedi par mois, pour les aider à naître, on peut décider de s'offrir un temps où l'on va écrire, pour son plaisir, pour découvrir les mots enfouis, imaginés, rêvés...

- Samedi 5 avril
- Samedi 17 mai
- Samedi 28 juin

Soirée lecture à 18h – enfants à partir de 4 ans

Les bibliothécaires accueilleront vos enfants en salle jeunesse autour de lectures et de musiques selon la thématique choisie.

- Vendredi 20 juin

Puzzle participatif – tout au long de l'année

A réaliser ensemble. Entre vos prêts et vos retours, passez 5 mn ou plusieurs heures pour placer quelques pièces du puzzle.

Les événements de la Bib !

Atelier Jaspage à 14h – pour les adultes/Adolescents

Apportez un livre que vous souhaitez personnaliser (pour offrir par exemple) et nous vous y aiderons.

- Samedi 29 mars

Opération révisions – pour toute personne préparant un diplôme (sur inscription : détails à venir)

Venez réviser en bibliothèque ! Nous vous proposerons des horaires d'ouverture élargies, des espaces de travail augmentés.

- Du 3 juin au 28 juin

Heures d'ouverture au public :

- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h
- Vendredi : 10h-12h30 et 14h-18h
- Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Bibliothèque Lachesnaye

12 rue Guichard

95620 Parmain

01.34.08.95.92

bibliotheque@ville-parmain.fr

<https://parmain.bibenligne.fr>

 Instagram : Bibliothèque Lachesnaye

*Christine Soubigou,
Responsable de la bibliothèque*

LE REPAS DE L'ÂGE D'OR

Dimanche 15 décembre

Occasion privilégiée pour célébrer cette fin d'année, le repas de l'Âge d'Or permet d'être ensemble, de se divertir et se régaler. La période des fêtes nous rappelle la valeur des liens qui nous unissent comme la solidarité, l'amitié et le respect. Les seniors sont au cœur de notre communauté avec leur expérience et leurs idées qui enrichissent notre ville. Une ville qui a besoin de leur sagesse et de leur enthousiasme.

La municipalité est très attentive à la qualité de vie des seniors. Sous l'impulsion de René Bou Anich, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales, la solidarité sur le territoire a été renforcée en développant considérablement les actions de notre Centre Communal d'Action Sociale ne serait-ce qu'avec l'organisation de la semaine bleue. Le repas de l'âge d'or est une autre manière de dire à nos seniors combien ils comptent pour nous.



**M. Crivin, doyen,
M. le Maire et Mme Bou Anich**



**Mme Gauthier, doyenne,
M. le Maire et Mme Bou Anich**

BOÎTE SOLIDAIRES

Collecte et Distribution

Symbole d'une communauté qui se soucie de ses membres, le don des boîtes solidaires, loin d'être anodin, permet de lutter contre l'isolement et de soutenir ceux qui traversent des moments difficiles. Les boîtes solidaires rappellent que, même dans un monde individualiste, il est possible de faire la différence par de petits gestes.

Voici ce que naturellement deux jeunes Parminoises Sanya (10 ans) et Aimann (5 ans) ont compris après avoir eu connaissance de l'opération boîtes solidaires. Et il ne leur a pas fallu 24 heures, aidées de leur maman, pour réunir ce que chacune souhaitait, remplir de jolies boîtes et déposer en mairie leurs précieux colis.

Le 16 décembre les élèves de maternelle des classes de madame Martinez et de



madame Le Duedal (école Maurice Genevoix) sont venues jusqu'à la mairie apporter les boîtes solidaires qu'ils avaient préparées avec soin et la complicité bienveillante des parents.

Ils peuvent être fiers de cette démarche généreuse ! Un grand merci à eux et à leurs enseignantes.

Remise des boîtes solidaires à la Banque Alimentaire : les Parminois ont du cœur !

Près d'une centaine de boîtes solidaires ont été déposées en mairie par les Parminois. Elles ont pris quelques minutes la pose au pied du sapin dans le hall. Elles ont ensuite pris la route vers l'Aide Alimentaire Isle-Adam Parmain (AAIAP), qui soutient les foyers en difficulté.

Les bénévoles de l'AAIAP ont été surpris du nombre conséquent de boîtes solidaires reçues. Le jeudi 19 décembre, ils ont commencé à les distribuer en prenant soin d'offrir aux différentes familles une boîte solidaire correspondant au genre et à l'âge de chacun de ses membres.

REMISE À LA BANQUE ALIMENTAIRE DES COLIS DE NOËL



Cette année encore, des colis de Noël ont été offerts à la banque alimentaire de Parmain/L'Isle-Adam organisée par l'AAIAP. Ces colis étaient pour la plupart destinés à des Parminois qui ont demandé à la municipalité de les transmettre à l'association.

Qu'ils en soient ici remerciés. Et avec eux les formidables bénévoles qui organisent les collectes, entreposent

les denrées, les conservent en bonne condition et les distribuent à ceux qui en ont besoin.

AAIAP

14 Avenue Théodore Prévost
95290 L'ISLE ADAM

aaiap@isle-adam.net

01 34 69 03 29 – 06 65 16 70 37



VISITE DES SANTONS CHEZ M. SICARD

Jeudi 16 janvier

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons rendu visite à M. Sicard pour découvrir sa magnifique crèche qui compte plus de 300 santons.

Parminois depuis plusieurs années, cet habitant monte cette crèche tous les ans et y prend grand intérêt avec la présentation de divers métiers, de petites scènes (partie de cartes, pêcheurs, marchands, bergers).

Nous l'avons félicité pour son œuvre.

GALETTE DES ROIS À LA FONDATION CHANTEPIE-MANCIER

Vendredi 17 janvier

Comme chaque année, les élus de Parmain et de L'Isle-Adam ont partagé la Galette des rois avec les résidents de la Fondation Chantepie-Mancier.

Ce moment festif très attendu s'est déroulé en compagnie de M. le maire Loïc Taillanter accompagné de Renée Bou Anich pour Parmain ainsi que de Julita Salbert et Armelle Chapalain, pour L'Isle-Adam.

*Renée Bou Anich,
Conseillère municipale
délégée Affaires sociales
CCAS - Cimetières*



ÇA BOUGE À PARMAIN !



BOURSE AUX JOUETS

24 novembre

Grand succès pour notre 1ère Bourse aux jouets et à la puériculture. Merci à Valérie Michel, adjointe au maire, et Naïma Naït Seghir, conseillère municipale, pour leur organisation parfaite.

NOËL DES ENFANTS

5 décembre

" Alors on danse, alors on danse ... "

Pour le spectacle de Noël offert aux enfants des écoles de la commune une musique variée et entraînante sur scène !!

Les enfants étaient ravis de pouvoir parfois danser avec les artistes... ils ont appris les bases du French Cancan avec énergie.

Une journée pluvieuse dehors réchauffée par la musique !





UN MARCHÉ DE NOËL 2024 PLUVIEUX MAIS...HEUREUX

Pour la deuxième année consécutive, notre Marché de Noël s'est tenu sous la pluie et dans le vent. Ce qui nous a contraints à réduire la voilure et rassembler une fois de plus nos stands dans la cour pavée derrière la mairie.

Néanmoins, ces deux journées se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur. Les petits ont quand même pu faire leurs balades à poney et le Père Noël, accompagné de ses lutins et de son renne préféré, a distribué à tous les enfants

bonbons et pièces d'or en chocolat. Le Grinch, un magicien et Florence P, accompagnée de son guitariste (qui a pensé un moment, devoir jouer avec ses moufles !) ont animé joyeusement cet événement.

Notre prochain Marché de Noël se tiendra donc les 13 et 14 décembre prochains, malheureusement pas sous le « ciel étoilé » de la place de la mairie, mais bien au chaud et au sec, salle Jean Sarment, allée des Peupliers et aux abords, pour



des promenades à poney et en calèche... et bien d'autres surprises.

SPORT

CÉRÉMONIE REMISE DE RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS

Vendredi 15 novembre a eu lieu la cérémonie de remise de récompenses aux sportifs Parminois.

En cette année olympique, M. le maire a mis l'accent, lors de son discours, sur l'action des 45 000 bénévoles qui ont participé activement au succès des jeux.

M. le maire a remercié l'ensemble des sportifs qui ont représenté la ville de Parmain tout au long de l'année : « à chacune de vos compétitions, c'est un peu de nous que vous faites briller à travers vos exploits, sur tous les terrains de sport ».

Les lauréats suivants se sont vu remettre un diplôme :

Muay thaï boxing



- Mathieu Almeida : 2e de la Coupe de France, 2e des championnats d'Île-de-France, 3e des championnats de France AFMT.
- Lucille Carbon : championne de l'European Tour Queen Gloves.
- Hubret Ashu : remporte la ceinture du Patong Stadium (Thaïlande).
- Janith Akmeemana : vainqueur de la Coupe de France AFMT.
- Alexis Patin : champion d'Europe AFSO.

Rugby



- Augustin Vidal Dufour, au RCIA depuis 2020 en M8, vainqueur du tournoi EDR d'Argenteuil.
- Arthur Rat, au RCIA depuis 2018, 3ème ligne centre en M14. Dans l'équipe de la sélection du Val-d'Oise en M13 et M14.
- Ernest Ernoult, au RCIA depuis 2018, demi de mêlée en M14. Dans l'équipe de la sélection du Val-d'Oise au même poste en M13. Vainqueur du tournoi EDR d'Argenteuil.
- Gabriel Pigani, au RCIA depuis 2016, centre en M16. Dans l'équipe de la sélection du Val-d'Oise en M13 et M14 au poste d'arrière. Convoqué en sélection au Stade français. Vice-champion d'Île-de-France 2023. En double licence au MLSGP en National U16.

- Chrys Campana, au RCIA depuis 2019, talonneur en M14. Dans l'équipe de la sélection du Val-d'Oise en M13. Vainqueur du tournoi EDR d'Argenteuil.
- Ezyo Campana, au RCIA depuis 2020 en M8. Vainqueur du tournoi EDR d'Argenteuil.
- Ewen Le Lan Guidici, au RCIA depuis 2023 en M10. Vainqueur du tournoi EDR d'Argenteuil.

CPCLC



Yedra Cagnard-Palau, professeur de Zumba et de cardio-barre, a organisé la manifestation « Octobre Rose » au CPCLC qui a réuni une centaine de participants.

M. le maire a conclu la cérémonie par une citation d'Aimé Jacquet : « **le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie.** ».

Philippe Touzalin,
Adjoint chargé des sports

SALON RENCONTRES D'ARTISTES

Novembre 2024

« Ciel et ciels, et Ciel et Terre »



Cette 6^{ème} édition du Salon **Rencontres d'Artistes** nous a proposé les interprétations de quatre artistes, sur le thème des beautés du ciel, de sa lumière, de ses couleurs et des paysages qui interagissent avec ses multiples palettes.

Michel GUÉVEL, né en Bretagne dans une famille de verriers et souffleurs de verre dont les ancêtres venaient de Bohême, est maître verrier et artiste plasticien. Dans cette exposition, il a installé des pastels de sa Bretagne natale et de son jardin de Valmondois où il puise son inspiration.

Le dimanche 17 novembre, sa conférence « Les Guével, une famille de maîtres verriers » sur la transmission familiale et l'art du vitrail, a captivé le public venu en nombre.

Ce fut l'occasion de réparer un oubli... l'inauguration de la grande fenêtre en vitrail de la mairie qu'il avait réalisée en 2016. Notre maire lui a remis la médaille de la ville en raison de son implication dans la sauvegarde du patrimoine parmois, notamment par ses nombreuses restaurations et créations pour l'église de Jouy-le-Comte, en partenariat avec l'A.R.E.J.

Tao GUÉVEL, vitrailliste et artiste plasticienne qui travaille avec son époux, utilise son art du verre, de la couleur et de la lumière, pour créer des œuvres composées de dalles de verre et d'éléments minéraux qui sont comme des vitraux en trois dimensions. Dans cette exposition, elle présentait plusieurs modèles de ses sculptures, ainsi que des dessins délicats et poétiques.

Claude FRANCHETEAU, artiste Nantais, a fait le déplacement jusqu'à Parmain pour présenter quelques-uns de ses plus de 200 tableaux sur le thème du ciel. Une grande partie de son œuvre est inspirée de l'atmosphère des couchers de soleil sur sa ville d'origine, des ciels bretons et d'ailleurs...

M.F.D., peintre en décors, pratique également la peinture artistique en utilisant plusieurs techniques. Dans cette exposition, elle nous a présenté une sélection d'œuvres au pastel, à l'encre, à l'aquarelle et des gouaches, toutes inspirées des ciels et paysages de Parmain et du Vexin.

Les artistes et les Affaires Culturelles remercient chaleureusement les plus de 400 visiteurs qui sont venus voir notre Salon artistique annuel.

Rendez-vous du 8 au 23 novembre 2025 pour la 7^{ème} édition des Rencontres d'Artistes !



RETOUR SUR UN CONCERT EXTRAORDINAIRE

MUSIQUE QUÉBÉCOISE avec Jean-Guy DERASPE et ses musiciens

Samedi 30 novembre dernier, Jean-Guy Deraspe, auteur-compositeur-interprète québécois résidant en France, et ses talentueux musiciens, se sont produits à Parmain pour un

fabuleux concert organisé en partenariat avec l'association Val-d'Oise Québec Acadie et Jean-Pierre Tartare, son dynamique président.

Un quatuor talentueux, sympathique et généreux qui nous a fait le plaisir de 2 heures de spectacle dans une ambiance chaleureuse.

Natif de la Belle Province, Jean-Guy Deraspe raconte son pays avec ses mots et ses musiques aux saveurs traditionnelles, avec la "parlure" du Québec, sur une musique authentique où mandoline, violon, guitare et rythmes enthousiasmants aux accents celtiques, se mêlent pour la plus grande joie des spectateurs. Certains ont dansé, beaucoup ont chanté... une belle soirée... inoubliable !

Merci à Jean-Guy, ses musiciens, et à Jean-Pierre pour ce moment de pur bonheur.





SOIRÉE THÉÂTRE AVEC LES FOUS DE LA RAMPE

Samedi 25 janvier, salle Jean Sarment

« Le mystère de Whitechapel » une pièce de Julien Lefèbvre

Comme chaque année, nous avons ouvert la saison culturelle avec la sympathique troupe théâtrale d'amateurs très talentueux, Les Fous de la Rampe, qui nous accompagne depuis plus de 20 ans.

Cette année, place à un nouveau répertoire pour une passionnante pièce policière qui nous a emmenés dans le Londres du 19ème siècle sur les traces de Jack l'éventreur. Une enquête prenante aux nombreux rebondissements et au final surprenant, dans des décors soignés, avec des intermèdes musicaux et des effets lumière contribuant au suspens, dans une excellente mise en scène de Francine Bourgoïn.

150 spectateurs ont bravé les pluies diluviennes et le froid pour assister à ce spectacle dont ils sont sortis enchantés et ravis d'avoir passé une bonne soirée.

Un grand merci à tous et bravo aux comédiens !

Nous vous donnons rendez-vous en janvier 2026 pour une nouvelle sortie au théâtre... à Parmain !

*Martine Desry,
Adjointe chargée des Affaires Culturelles*

NOS FUTURS ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Le Printemps des Poètes du 15 au 30 mars

Exposition salle Louis Lemaire avec des artistes, des auteurs, poètes et éditeurs, des ateliers, une soirée Cabaret poésie et un concours de poésie ouvert à tous les Parminois.

Toutes les infos dans l'Agenda du site de la ville.

Parmain sous les étoiles le samedi 5 avril salle Jean Sarment à partir de 16h, avec l'association d'astronomie ALBIREO 95. Nombreuses animations pour les enfants, une conférence de Sébastien Carassou, physicien, à 20h30, planétarium, exposition de photos, observations diurnes et nocturnes et un stand de livres. Restauration sur place à partir de 18h30.

Salon de l'Artisanat, du Goût, des Saveurs et de l'Horticulture les 26 et 27 avril

La cinquième édition du Salon de l'Artisanat d'Art, du Goût, des Saveurs et de l'Horticulture se tiendra les 26 et 27 avril place de la mairie à Parmain.

La cinquantaine d'exposants ainsi que de nombreux ateliers seront proposés aux visiteurs.

Restauration et animation musicale sur place.

Rétrospective du peintre Agata Preyzner du 17 mai au 15 juin salle Lemaire

Nous vous proposons un parcours artistique et pictural dans l'œuvre de cette artiste parminoise, en binôme avec le Moulin de de La Naze à Valmondois (du 24 mai au 22 juin). Ce parcours se poursuivra et s'achèvera en novembre à L'Isle-Adam, au château Conti.

Le samedi 7 juin salle Jean Sarment à 20h30 concert de musique argentine

Le sympathique et talentueux duo de La Siempre Alegre revient à Parmain lors de son passage en France. Une excellente et joyeuse soirée en perspective !

Exposition de l'artiste peintre Françoise Monpin salle Lemaire du 21 au 29 juin

« Une vision colorée et joyeuse de la vie »... Artiste reconnue et primée dans de nombreuses expositions, Françoise Monpin revient salle Louis Lemaire... sa dernière exposition chez nous date d'environ 20 ans ! Peintre du mouvement et des choses simples, sa palette douce et harmonieuse porte sa vision colorée et joyeuse de la vie.

Samedi 23 août : Cinéma de plein air - Film : "Un p'tit truc en plus"

COMITÉ PARMINOIS DE COORDINATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE (CPCLC)

La saison 2025 a démarré sur des chapeaux de roues pour le CPCLC, avec plus de 775 membres pour l'association (dont 80% de Parminois), record historique depuis sa création !

Un grand merci à tous pour votre confiance et votre assiduité aux pratiques sportives, culturelles et de relaxation, c'est un honneur de vous servir.

Au menu cette année, plus de 30 disciplines dont :

- Arts Martiaux (Baby Judo, Judo, Penchak Silat, Yoseikan Budo)
- Danse (Baby Hip-Hop, Hip-Hop, Bachata Salsa, Danse Country, Danse Jazz, Danse Orientale, Heels), avec un spectacle en préparation pour juin
- Détente (Pilates, Qi-Gong, Relaxation & Sophrologie, Yoga, Yog- Pilates)
- Multisport (Badminton, Basket, Body Fitness, Body Training, Cardio Barre, Fitness et Forme, Gymnastique Rythmique, Pound Fit, Tennis, Zumba)



- Ateliers (Arts Plastiques, Couture, Ateliers Créatifs, Cinéma et Audiovisuel)
- Marche

Ce trimestre, avec les membres du bureau de l'association, nous allons travailler sur la mise en place de nouvelles activités (enfants en bas âge, cours, aides administratives pour seniors), n'hésitez pas à partager vos idées, commentaires pour nous permettre d'être encore plus proches de vos besoins (rubrique contact sur notre site ou 01 34 69 60 14).

Plus d'infos sur www.cpclc.fr

À bientôt.

*Antoine Henocq,
Président du CPCLC*

COMITÉ PARMINOIS DU TEMPS LIBRE (CPTL) 40 PARMINOIS AU SÉNAT



Sur l'initiative du CPTL, association présidée par Nicole Dodrelle, 40 adhérents parminoises ont visité le Sénat mardi 21 janvier.

Grâce au sénateur Arnaud Bazin, la "petite troupe" a pu avoir accès aux divers salons et à l'Hémicycle des lieux, encore appelé Palais Médicis. Un fonctionnaire du Sénat, servant de guide, a fourni maintes explications et détails d'ordre historique sur l'édifice.

Après le déjeuner servi dans un restaurant du quartier germanoplatin, l'après-midi a été consacré à fouler les allées du jardin du Luxembourg sous un soleil radieux, avant de regagner Parmain, avec un détour à Notre-Dame.

Coordonnées du CPTL :

Courriel : cptl.president@laposte.net

Tél : 06 80 40 80 66



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PARMAIN ET JOUY-LE-COMTE (APEPJ)



Rejoignez l'APEPJ pour une école plus vivante !

L'Association des Parents d'Élèves de Parmain et Jouy-le-Comte (APEPJ) a pour mission de créer un lien fort entre les familles et l'école, elle représente l'ensemble des parents lors des conseils d'écoles ou de classes, ainsi que lors des différentes instances du collège. En janvier d'ailleurs, une rencontre avec le Maire, l'adjointe au maire des affaires scolaires et les référentes des établissements a eu lieu afin d'évoquer ensemble les problématiques scolaires et d'envisager des solutions.



Elle organise également de nombreuses activités enrichissantes pour nos enfants, dont tous les bénéfices sont reversés aux établissements où l'APEPJ est présente. Vous avez pu nous rencontrer lors de nos événements passés, comme l'atelier créatif des monstres phosphorescents, l'atelier de Noël, ... Nous organisons aussi régulièrement des ventes de livres à un euro, afin de favoriser l'accès à la lecture à moindre coût.

Soyez des nôtres pour nos événements :

- **Fin mars - début avril : Vente des chocolats de Pâques** ; la date et les informations seront communiquées ultérieurement par des affiches avec un QR code pour commander. Nous négocions un tarif privilégié.
- **15/03/2025 : Atelier maquillage** au carnaval de Parmain
- **29/03/2025 : Atelier créatif** métal repoussé avec Corinne et Nathalie, qui proposent régulièrement des activités créatives passionnantes
- **12/04/2025 : Atelier créatif** avec Corinne et Nathalie, lors de la chasse aux œufs organisée par la ville de Parmain
Et bien d'autres surprises à venir !

Un questionnaire par mail et un affichage au niveau des écoles nous permettrons de recueillir vos idées et attentes. Ne manquez pas l'opportunité de faire partie d'une communauté dynamique et engagée. Ensemble, faisons de l'école un lieu de partage et de joie pour nos enfants.

Rejoignez l'APEPJ dès aujourd'hui !

Pour nous contacter rien de plus simple :

cominfoapepj@gmail.com



LA LECHE LEAGUE

Le groupe LLL Vexin Allaitement vous propose des réunions mensuelles à Parmain pour échanger autour de l'allaitement et du maternage.

Tous les parents et futurs parents sont les bienvenus.

Prochaines réunions à 10h les samedis 12 avril, 3 mai, 14 juin.

Pour avoir les dates et informations des réunions, contacter Sophie, sophie_bourriaud@hotmail.com

LLL est une association reconnue d'intérêt général. Elle soutient les parents dans leur projet d'allaitement en apportant des informations et en permettant des échanges de mère à mère.

SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE (SNC)



Perdre son emploi est souvent un traumatisme, mais pas une fatalité.

Ne restez pas seul dans ce moment difficile : contactez-nous car nous pouvons vous aider **gratuitement** dans la recherche d'un emploi conforme à vos attentes.

L'association a été créée en 1985 pour lutter contre le fléau du chômage et soutenir les chercheurs d'emploi, grâce à l'engagement de citoyens. Elle agit autour de 3 axes :

- L'accompagnement des chercheurs d'emploi
- La création d'emplois solidaires
- La défense des intérêts des chercheurs d'emplois auprès des institutions publiques

Aujourd'hui, l'association coordonne 2300 bénévoles répartis dans 200 groupes de solidarité locaux présents sur l'ensemble du territoire. Un de ces groupes existe **tout près de chez vous** avec des bénévoles parminoïis.

Toujours par deux, les accompagnateurs bénévoles de SNC vous offrent **un soutien personnalisé et gratuit**, à la fois moral, méthodologique et dans la durée.

Ecouter, remettre en confiance, aider à définir son projet professionnel, sont les bases de l'accompagnement. Nos rencontres ont lieu dans des lieux publics à une fréquence que vous choisirez.

Contact : Pascale

06 61 99 17 71

snc.bouffemont@snc.asso.fr



MUAY THAI BOXING PARMAIN

Le Kun Lam Boxing Parmain s'est déplacé au mois de décembre à Siem Reap au Cambodge pour les championnats du monde de Kun Khmer.

Trois pensionnaires de l'équipe ont été sélectionnés au sein de l'équipe de France. Deux boxeurs (Hubret et Janith) ainsi qu'un entraîneur (Alexis Patin) pour encadrer et coacher l'équipe de France.

Hubret remporte le tournoi amateur et revient avec la médaille d'or et Janith s'incline en finale des semi pro et revient avec la médaille d'argent.

Les compétitions s'enchaînent, les titres avec.

Nous vous attendons nombreux pour partager notre expérience des sports de combats (Muay Thai / MMA) le tout dans une ambiance familiale.

Horaires :

- Lundi (éducatif) 17h/18h
- Lundi et jeudi 18h/20h cours Muay Thai MMA
- Samedi 17h/19h cours Muay Thai MMA

Tel : 06 48 36 15 87

ASSOCIATION POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE JOUY-LE-COMTE (AREJ)

Cet hiver notre association a continué sa mission de restauration.



Nous avons fait remplacer une échelle métallique non sécurisée pour accéder au dernier étage du clocher, là où sont situés les deux cloches, le carillon et l'armoire électrique qui gère les diverses sonneries. C'est maintenant une échelle de meunier fixée au sol et au mur. Elle est en chêne comme la porte située à son sommet que nous avons fait remplacer en 2022.

Prochain chantier, la réfection de la sacristie. En mauvais état, sans isolation mise à part une fenêtre double vitrage que nous avons fait poser en 2013, le plafond sera isolé, l'éclairage refait et les murs enduits et repeints. Nous engagerons pour cela un peu plus de 3 000 €.



Le 16 mars nous avons organisé un concert à l'église !

Les Nuba Girls, 6 chanteuses, ont interprété a capella du gospel, du jazz et des chants traditionnels d'Europe Centrale.

Reportage dans le prochain bulletin !

Ouverture à la visite les dimanches 6 avril, 4 mai, 1er juin et 6 juillet de 14h à 18h

Pour nous soutenir dans nos actions vous pouvez adhérer à l'AREJ (cotisation à partir de 15 €) en vous adressant au siège de l'association.

Notre site Internet : <http://arej.fr> est régulièrement mis à jour.

Contact : Dominique Mourget, AREJ, 24 rue du Moulin 95620 Parmain. 01 34 73 09 39 - 06 09 81 81 50 arej2@wanadoo.fr

LES CHŒURS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON

Le chant choral un "sport collectif" bénéfique pour tous

L'épanouissement dans le chant, nous porte à en vouloir plus, à partager davantage d'émotions.

Pour nous rejoindre : répétition tous les jeudis soir de 20h30 à 22h30.

Pour nous écouter : Après une belle expérience de concert commun au printemps dernier, la chorale Les Cordes Liées et Les Chœurs de la Vallée du Sausseron proposent un nouveau programme qui sera donné deux fois :

- Samedi 29 mars à 20h30 à l'église de Parmain
- Dimanche 6 avril à 16h30 au Dôme de Pontoise



Vous aurez l'occasion d'entendre une grande diversité de chants qui seront principalement donnés par les deux chorales réunies. Mozart, Passereau et des chants du monde : beaucoup de joie et d'amour pour ouvrir la belle saison !

Pour plus d'information :

chorale.sausseron@gmail.com ou 06.61.99.17.71

SOPHROLOGUE



Installée à Parmain depuis septembre 2023, Mme Paholik est sophrologue, spécialisée dans l'accompagnement des enfants et des adolescents. Elle

intervient dans les domaines de la gestion du stress et des émotions, l'hypersensibilité, les troubles des apprentissages etc...

En suivi individuel ou séances de groupe, elle accompagne enfants et adultes dans une quête de "mieux-être" ou à visée plus thérapeutique selon la problématique rencontrée.

Anciennement professeur des écoles, elle propose également du soutien scolaire de qualité du CP à la 3ème et des remises à niveau dans une dynamique de réussite pour l'élève qu'elle reçoit.

Elle oriente également les collégiens, lycéens, étudiants scolairement et professionnellement en leur faisant passer des entretiens et des bilans d'orientation.

NOUVEAUX COMMERCES/ARTISANS



Le cabinet est situé au 82 rue du maréchal Foch.

Séances de sophrologie et cours de soutien scolaire sur place ou à domicile du lundi au samedi.

Tél : 06 82 72 08 08

Site internet : www.paholik-sophrocoach.fr



ENTREPRENDRE POUR VOUS : UN PLOMBIER À VOTRE ÉCOUTE

Un nouvel artisan vient se mettre au service des Parminoïis.

Laurent a à cœur de vous satisfaire dans vos projets. Plombier-chauffagiste de formation, il sait se mettre à l'écoute de ses clients dans la création et réalisation de salles de bains.

La satisfaction de ses clients est l'objectif prioritaire.

Entreprendre Pour Vous
41, rue du Général de Gaulle
95620 Parmain

Tél : 06 51 66 25 50

Mail : accueil.epv@gmail.com

Réseaux sociaux : [Entreprendre_Pour_Vous](#)

« LA FAMILLE VINTAGE »

Nouvelle boutique 10 rue Guichard



Une brocante pas comme les autres... Chineurs, amateurs de trésors anciens et passionnés de décoration vintage, voici un lieu où chaque objet a une histoire à raconter et aura été chiné et préparé

avec soin et attention. Du mobilier ancien aux objets de collection, en passant par la vaisselle rétro, des curiosités insolites et des luminaires, vous y trouverez certainement de quoi donner un cachet authentique et unique à votre intérieur.

Caroline

Horaires :

- Jeudi, vendredi et samedi après-midi de 14h30 à 18h30

Site Internet : www.lafamillevintage.com

Courriel : lafamillevintage@gmail.com

Tél : 06 47 89 23 23



À PROPOS DE...

RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Y penser dès maintenant

En prévision des vacances d'été et des examens de fin d'année scolaire, qui constituent des périodes de fortes demandes de titres, nous vous invitons à vérifier dès à présent la validité de vos titres d'identité et à les renouveler si besoin.

En effet, depuis presque un an, les délais d'instruction et de production des titres d'identité sont revenus à la normale et de nombreux créneaux de rendez-vous sont disponibles. C'est donc la période idéale pour renouveler passeport et/ou carte d'identité.

Bonnes pratiques de la prise de rendez-vous en ligne :

- J'anticipe au maximum ma demande de titre
- Je réalise une pré-demande en ligne avant de prendre rendez-vous
- Si je ne peux me présenter à un rendez-vous, j'en informe ma mairie afin de libérer le créneau
- Je vérifie bien la liste des documents à apporter le jour J et leur validité

**RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ**

Vérifiez dès maintenant la validité de vos titres d'identité. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

PNR - 30 ANS D'EXISTENCE

Redécouvrir le territoire

1995- 2025 ! À l'occasion des trente ans du Parc Naturel Régional du Vexin français, « Soyons Parc » et (re) découvrons de février à juin à travers une saison d'événements accessibles à tous, toutes les richesses du territoire ainsi que les actions menées par le Parc à travers un grand jeu de piste sur le territoire ; des balades à la découverte des patrimoines et de lieux insolites ; des journées de sensibilisation et découverte (éco rénovation, visites de ferme, portes ouvertes chez les artisans d'art...) ; des conférences ; des rendez-vous culturels ; des événements nature (Nuit de la chouette, Fête de la nature...).

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/.../grand-jeu-des-30-ans/>

Trente années au service du territoire pour mener un projet de développement économique et social, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. Un anniversaire se fête également en famille ou avec ses amis, alors **rendez-vous le samedi 14 juin 2025 pour une grande fête conviviale à la Maison du Parc** pour souffler en musique les 30 bougies du Parc !

PROGRAMMATION février à juin 2025

Fête 14 juin
à la Maison du Parc

30 ans du Parc

Le Parc naturel régional du Vexin français fête ses 30 ans !

CAMPAGNE DE REMPLACEMENT DES COUVERCLES DES BACS BLEUS (emballages/papiers/cartons) Mars - avril 2025

Surveillez votre courrier !
Vous serez prévenus 1 à 2 semaines avant le passage des agents.

Tant que votre bac de tri n'a pas **UN COUVERCLE JAUNE**, laissez-le sorti, tous les jours de la semaine.

NB : Les bacs ayant déjà un couvercle jaune ne sont pas concernés.

2025

CHANGEMENT des jours de collecte PARMAIN

4^{ème} mercredi de chaque mois

DATES DE COLLECTE

- 22 janvier 2025
- 26 février 2025
- 26 mars 2025
- 23 avril 2025
- 28 mai 2025
- 25 juin 2025
- 23 juillet 2025
- 27 août 2025
- 24 septembre 2025
- 22 octobre 2025
- 26 novembre 2025
- 24 décembre 2025

4^{ème} mercredi de chaque mois

BOUTEILLES, POTS ET FLACONS EN VERRE

Sans les mettre les uns dans les autres, sans sac, bien les vider et inutile de les laver !

COMPOSTAGE / j'adopte les bons gestes !

Les sessions de formation au compostage reprennent !

INSCRIVEZ-VOUS

ou www.tri-or.fr

Un guide du compostage, un composteur et un bioseau vous seront remis à l'issue de cette formation. Modalités complètes sur www.tri-or.fr.

Déchetterie MOBILE

Samedi 26 avril 2025

À Parmain

De 9h à 12h et de 13h à 17h

Réservé aux Parminois

Allée des Peupliers
Devant le stade Jacques Hunaut. Entrée par la rue du Général de Gaulle.
Se munir d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité



Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Déchets industriels Dangereux (pots de peinture, aérosols...)
- Petits DEEE Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (bouilloire, téléphone, ordinateur, robot cuisine, ect...)
- Encombrants (2m³ max./habitant)
- Gravats (1 m³ max./habitant)
- Bois (2m³ max./habitant)
- Cartons (2m³ max./habitant)
- Ferraille (2m³ max./habitant)
- Piles, batteries
- Ampoules
- Cartouches d'encre
- Bouchons plastique et liège
- Vêtements et linge de maison (en sac)
- Chaussures (attachées par paire)
- Accessoires de maroquinerie

DÉCHETS REFUSÉS

- Déchets verts, plâtre, pneus, bouteilles de gaz, extincteurs, pièces automobiles, protoxyde d'azote, amiante et ordures ménagères.

Exclusivement pour les Parminois

Déchetterie mobile accessible exclusivement aux Parminois sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité au même nom.

Aucune remorque ne sera acceptée.

LE SIAEP CHANGE DE DÉLÉGATAIRE : AQUALIA REMPLACE SUEZ

Le contrat décennal signé avec Suez prenant fin au 31 décembre 2024, le Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) a choisi, à la suite d'un appel d'offre, de confier la délégation du service public de distribution d'eau potable de Parmain au groupe Aqualia à compter du 1^{er} janvier 2025. Le contrat passé par le SIAEP est un contrat d'affermage d'une durée de 10 ans qui confie à Aqualia la gestion et l'exploitation du service public d'eau potable sur le territoire du syndicat (Champagne-sur-Oise, L'Isle-Adam et Parmain). En échange de quoi Aqualia a le droit de percevoir auprès des abonnés, une rémunération pour le service rendu. Le SIAEP met gratuitement à la disposition du délégataire les ouvrages et l'installation qu'il est chargé d'exploiter à la prise d'effet du contrat.

Depuis le 1^{er} janvier, les consommateurs de Parmain, L'Isle-Adam et Champagne-sur-Oise peuvent joindre le nouveau délégataire au **01 34 55 13 15 y compris pour les urgences 24 heures sur 24. Ce changement de délégataire s'accompagne de l'ouverture d'une agence locale Aqualia 5 boulevard Napoléon 1^{er} - 95290 L'Isle-Adam du lundi au jeudi de 08h30-12h00 et 13h30-17h30 et le vendredi de 08h30-12h00 et 13h30-15h30.**

NB : La dernière facturation Suez est intervenue le 3 février, son montant correspondant à la consommation d'août à décembre 2024. Cette régularisation finale consécutive à la fermeture du compte chez Suez représentant un solde de tout compte sans frais de résiliation.



Le calendrier prévu est le suivant :

- **Mi-mars** → Relevé pédestre des compteurs effectué par deux agents Aqualia. En cas d'absence le consommateur trouvera un papillon de passage dans sa boîte à lettres pour communiquer les chiffres du compteur.
- **Fin avril/début mai** → Première facturation de la consommation d'eau par Aqualia avec laquelle les consommateurs pourront souscrire aux modalités d'abonnement et de prélèvement.
- **Courant juin** → Possibilité de créer un espace client personnel sur le site d'Aqualia.

- **Courant septembre** → Nouveau relevé des compteurs et facturation de la consommation.

Relevés des compteurs : ils auront désormais lieu aux mois de mars et septembre de chaque année (plus de relevé sur les vacances estivales).

Par ailleurs, la société Aqualia doit, entre juin 2025 et juin 2026 procéder à l'installation de la télérelève sur le territoire des trois communes.

Nous reviendrons ultérieurement sur les modalités de la mise en œuvre de la télérelève.

RÉFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU

La gestion des eaux en France est organisée autour de 12 bassins hydrographiques, délimités de manière naturelle par les lignes de partage des eaux. Il y a 6 agences de l'eau en France métropolitaine pour 7 bassins hydrographiques. Les agences de l'eau sont des établissements publics de l'État à caractère administratif qui :

- Contribuent à définir la politique de l'eau du bassin hydrographique, avec l'ensemble des membres du comité de bassin, en rédigeant le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et la stratégie d'adaptation au changement climatique.
- Financent la mise en œuvre de cette politique de l'eau du bassin en subventionnant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers (consommateurs, préleveurs, usagers de loisirs). Ces projets visent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Le système des redevances acquittées par les usagers au titre des agences de l'eau a été réformé par la loi de finances 2024 du 30 décembre 2023. À compter de 2025, cette réforme se matérialisera par une modification des factures d'eau avec l'apparition pour les particuliers de 4 lignes dans le bloc organismes publics AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE :

- redevance pour consommation d'eau potable,
- redevance pour performance du réseau d'eau potable,
- redevance pour le prélèvement de la ressource en eau,
- redevance pour performance du système d'assainissement.

NB : Le SIAEP ne décide pas et ne maîtrise pas le taux d'appel des redevances de l'agence de l'eau Seine Normandie. Ces taux sont définis par l'État seul.



Antoine Santero,
Vice-président du SIAEP

Darmain sous les étoiles

samedi 5 avril 2025
à partir de 16h

salle Jean Sarment
stade Jacques Hunaut
allée des Peupliers

Observations solaires et nocturnes
Animations pour les enfants
Séances de planétarium
Conférences d'astronomie
Vente de livres

Sébastien Carassou
Astrophysicien
Conférence à 20h30 et dédicaces

ENTRÉE LIBRE





Le Jeu des 1000€

animé par
Nicolas STOUFFLET

Mercredi 4 juin

Salle Jean Sarment

Sélection des candidats et enregistrement à
17h00 (adultes) ET 18h30 (jeunes et adultes)

le JEU des 1000€
est diffusé
du lundi au vendredi à 12h45

entrée libre



VIDE-DRESSING

DIMANCHE 15 JUIN
SALLE JEAN SARMENT - ALLÉE DES PEUPLIERS

DE 8H30 À 17H30

DÉFILÉ : 14H
ATELIER COUTURE

TARIFS POUR LES PARTICULIERS :
20 € LES 2 TABLES

INSCRIPTION PAR MAIL :
SSAUMIER@VILLE-PARMAIN.FR



LA VILLE DE PARMAIN & RENCONTRES URBAINES
PRÉSENTENT

29
JUN
14H
22H

HIPHOP (GRAFF, RAP, DJING)
LOWRIDER - BASKET - MMA/MUAY THAI

BLOCK PARTY
PARMAIN

RUE DES COUTURES



NAISSANCES

Bienvenue

- Le 2 juillet 2024 Maé Woëflé
- Le 27 octobre 2024 Yanil Archimede
- Le 31 octobre 2024 Eline Tahir
- Le 29 octobre 2024 Zineb Bettaieb
- Le 21 novembre 2024 Louis Esso
- Le 25 novembre 2024 Guilia Garcia Dore
- Le 8 décembre 2024 Hugo Dheilly Morin
- Le 18 décembre 2024 Nolan Le Monnier Fauche
- Le 19 décembre 2024 Luka Bogosavljevic
- Le 24 janvier 2025 Lilio Cavagnero Ponsart
- Le 17 février 2025 Syel Cheze Azouzi
- Le 19 février 2025 Victoire Otte
- Le 19 février 2025 Marceau Rolland

Né à Parmain :

- Le 21 février 2025 Ysma Penaque Nogueira

MARIAGES

Félicitations

- Le 26 octobre 2024 Cynthia Sortheapah et Kévin Congréd
- Le 25 janvier 2025 Li-Ru Wang et Benjamin Schloesing

DÉCÈS

Condoléances aux familles

- Le 9 novembre 2024 Jean-Yves Busson
- Le 18 novembre 2024 Michel Descamps
- Le 29 décembre 2024 Joseph Linarès
- Le 31 décembre 2024 Alain Quéré
- Le 31 décembre 2024 Liliane Couillard épouse Pouliquen
- Le 04 février 2025 Françoise Bonetti



C'est avec émotion que nous avons appris le décès de Roger Lalliaume, ancien garde champêtre de Parmain.

Agent de la fonction publique territoriale de septembre 1970 à juin 1997, il a exercé ses fonctions de garde champêtre avec assiduité, détermination et fidélité, assurant une présence constante au service des Parminois et de la commune. Toujours disponible, il a veillé avec rigueur et bienveillance à la tranquillité de Parmain. C'était un homme exceptionnel dont la gentillesse et l'humanité ont marqué ceux qui ont croisé son chemin.

Jeune homme, il avait été appelé sous les drapeaux dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

Une fois retraité, Roger a poursuivi son engagement auprès de l'Union Nationale des Combattants de L'Isle-Adam/Parmain en tant que porte drapeau pendant plus de 25 années.

Au regard de son dévouement et de son attachement à notre ville et en reconnaissance de sa fidélité, le conseil municipal a décidé de lui octroyer la médaille de la ville de Parmain, celle-ci lui sera attribuée lors des commémorations du 8 mai 2025 à 9h15.

Nous adressons une pensée sincère à son épouse Nicole, à sa famille et à ses proches.



C'est également avec tristesse que la municipalité a eu connaissance du décès d'Alain Varez le 18 février 2025.

Ancien agent de notre collectivité après une carrière dans le privé de 1974 à 1995, Alain Varez était entré dans la fonction publique territoriale en 1996 au service de notre commune. Il avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite à 60 ans dans le cadre d'une carrière longue le 1^{er} décembre 2018.

Adjoint administratif, il a exercé ses fonctions au sein de l'équipe des bâtiments de la ville et comme appariteur. Sens du service public, disponibilité, efficacité, sérieux sont les mots qui revenaient régulièrement dans ses états de service.

La municipalité présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Groupe d'élue(s) de l'opposition Parmain/Jouy-le-Comte l'expérience à vos côtés

Tout cela pour ça !!!

Après plus de 4 ans et demi et des milliers d'euros dépensés (et ce n'est pas fini), le PLU est de nouveau en suspens. Sera-t-il annulé ? De notre côté, nous avons, lors de chaque réunion ou conseil, alerté Monsieur le Maire et ses deux premiers adjoints, des risques pour la Commune qu'engendraient leurs décisions prises dans ce dossier. Le PLU ne répond pas notamment aux prescriptions de la Région IDF (SDRIF) et même de notre intercommunalité (PLHi) sans parler des nombreuses critiques de l'Autorité Environnementale.

Le mandat terminé, l'équipe sortante laissera une situation davantage dégradée sur le dossier PLU que lorsqu'elle est arrivée. Affligeant !!!

Tout autant que l'utilisation des deniers publics. Beaucoup de bruit, beaucoup de communication et un appel à projet qui fait pschitt. Soi-disant une « super » affaire à plus de 100 000 €, la « maison du barrage » va générer encore bien des dépenses (sécurisation, entretien etc...) pour rien ou pas grand-chose.

De même, nous sortons de plus de 4 ans d'études, d'analyses de cabinets, de centaines d'heures de réunions/commissions dans le cadre du PLU mais ce n'est pas suffisant. La majorité a besoin d'un complément d'information à plus de 150 000 € pour connaître les possibilités d'aménagement du centre-ville : 50 000 € pour différents cabinets conseils et 100 000 € pour une « mission locale » chargée de la concertation....

Avons-nous réellement besoin d'une médiathèque, d'un centre culturel ou je ne sais quel bâtiment public au centre-ville ?

STOP aux dépenses inutiles.

La fin de règne approche et cela se voit, cela se ressent.

Il est grand temps de CHANGER D'EPOQUE

Nous allons intensifier nos informations sur notre page Facebook <https://m.facebook.com/oppositionparmain/>

Parmain plus Vous

Chers Parminois, chères parminoises ;

Les mois de cette mandature passent et, malheureusement, la transparence n'est toujours pas de mise, malgré nos demandes répétées.

Depuis des mois –des années maintenant ? – nous demandons que les commissions soient le lieu où les propositions pour notre ville soient présentées, étudiées, discutées. Quand elles ne donnent pas le triste spectacle d'une majorité dont les membres ne s'écoutent pas ou mal, elles sont de plus en plus rares.

Derniers exemples en date ? C'est lors des vœux du Maire que la plupart des membres de la commission urbanisme ont appris le lancement de l'étude sur le centre-ville ; et découvert en conseil municipal, pour beaucoup, l'octroi de 100k € pour cette « mission urbaine ». Même chose pour la « maison du barrage » : l'échec des appels à projet est annoncé devant la presse, et cela n'empêche pas le conseil municipal de prévoir 360k € pour l'aménagement de ce site et celui du centre-ville alors même que la « mission » n'a pas encore commencé son travail d'analyse... Gageons qu'un travail en commission, en amont et réfléchi, aurait décelé ces incohérences, dans l'intérêt de tous...

Nous resterons vigilants sur les conditions dans lesquelles ces différents marchés seront passés.

D'ici là, nous vous souhaitons un agréable printemps.

Pour « Parmain plus Vous »

Sébastien Guérineau

La majorité municipale

Nous avons la chance dans notre ville de pouvoir compter sur une dynamique associative particulièrement forte qui nous accompagne au quotidien.

Nous sommes attachés à la pluralité, à une démocratie bien vivante.

Nous accueillons, éduquons, transmettons des passions, des savoirs et des valeurs.

Nous prenons soin des gens, nous informons, percevons les améliorations à apporter à nos actions

Qu'elles soient culturelles, sociales ou sportives, nos actions participent grandement au ciment de notre société et à la vitalité de notre ville.

Nous le faisons bénévolement avec l'aide de subventions et en partenariat avec les collectivités et les institutions.

Nous, ce sont les associations.

Avec un secteur associatif développé et dynamique qui contribue à faire rayonner Parmain, il est logique que la ville apporte son soutien.

Subventionner une association : toutes les communes de France le font.

La mairie de Parmain n'échappe pas à la règle.

Charge aux élus ensuite de donner leur accord à la subvention et d'en fixer le montant en fonction de la somme demandée.

L'attribution d'une participation financière de la Ville aux associations œuvrant dans différents domaines (sport, environnement, habitat, enseignement, vie associative, actions économiques) pour des dépenses de fonctionnement global de la structure, ou d'un projet, est une compétence légale d'une commune.

Alors que nous devons faire face à une baisse des subventions gouvernementales importantes, la ville de Parmain a, au contraire, augmenté l'enveloppe des subventions dans des proportions raisonnables.

La réalisation d'un terrain multisports près du collège Les Coutures et la réfection du gymnase Alain Colas ont permis d'améliorer les pratiques de nos associations sportives. Le changement des tatamis du CPCLC va également avoir lieu prochainement pour faciliter la pratique du sport de nos Parminois.

Nous remercions tous les adhérents qui font vivre les associations.

Nous sommes reconnaissants aux représentants des associations et nous souhaitons les remercier pour leur temps, leur énergie et leur engagement sans faille.

Nous, ce sont les Parminois et la majorité municipale.

AGENDA

AVRIL

Samedi 5 avril

• **Parmain sous les étoiles** – Salle Jean Sarment et stade Jacques Hunaut - entrée libre

• **Rencontre de quartier** secteur de La Naze

Dimanche 6 avril

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 14h à 18h, organisée par l'AREJ

Samedi 12 avril

Chasse aux œufs parc de la mairie pour les enfants parminoïis

Samedi 26 avril

Déchetterie mobile allée des Peupliers

Samedi 26 et dimanche 27 avril

Salon de l'artisanat, du goût et des saveurs

MAI

Dimanche 4 mai

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 14h à 18h, organisée par l'AREJ

Jeudi 8 mai

Commémoration de la Victoire 1945

9h15 - Square des Anciens Combattants - Place Georges Clemenceau

Mardi 13 mai

Conseil municipal à 19h15 salle Louis Lemaire

Samedi 17 mai

Rencontre de quartier secteur Centre/Port de Jouy

Du 17 mai au 15 juin

Exposition Agata Preyzner salle Louis Lemaire

Dimanche 18 mai

Randonnée vélo CCVO3F

Samedi 24 mai

Rencontre de quartier secteur Val d'Oise

Concert Gospel salle Jean Sarment – entrée libre

Vendredi 30 mai

Fête des voisins

JUIN

Dimanche 1er juin

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 14h à 18h, organisée par l'AREJ

Mercredi 4 juin

Jeu des Mille euros - organisé par France Inter salle Jean Sarment

Samedi 7 juin

Concert de La Siembre Alegre salle Jean Sarment

Les 12 et 13 juin

Journées inter-degrés CM2/6ème

Dimanche 15 juin

Vide dressing – salle Jean Sarment

Mercredi 18 juin

Commémoration Appel du 18 juin 1940

Square des anciens Combattants - Place Georges Clemenceau

Samedi 21 juin

• **Rencontre de quartier** secteur Jouy-le-Comte

• **Fête de la musique** place de la mairie

Du 21 au 29 juin

Exposition Françoise Monpin salle Louis Lemaire

Vendredi 27 juin

Concours de pétanque stade Jacques Hunaut allée des Peupliers

Samedi 28 juin

Remise des récompenses aux élèves de CM2 - Cour de la mairie

Dimanche 29 juin

Block Party rue des Coutures

JUILLET

Dimanche 6 juillet

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 14h à 18h, organisée par l'AREJ

Lundi 14 juillet

Pique-nique Quai des Saules

AOÛT

Samedi 23 août

Cinéma de plein air – Film : "Un p'tit truc en plus"

Stade Jacques Hunaut, allée des Peupliers

Samedi 30 août

Commémoration de la libération de Parmain L'Isle-Adam

Square des Anciens Combattants - Place Georges Clemenceau

Informations complémentaires sur
l'agenda régulièrement mis à jour sur le
site de la ville